

Bruxelles, le 20 septembre 2024
(OR. en)

13481/24

SOC 658
EMPL 441
ENER 425
ENV 886
RELEX 1122

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (1 ^{re} partie)/Conseil
Objet:	Engagement en faveur de modes de vie durables, de l'équité et de l'accès à des technologies énergétiques propres - Conférence ministérielle sur l'énergie propre - <i>Autorisation de négocier un instrument non contraignant</i>

1. Le 11 septembre 2024, la Commission a présenté au Conseil une note d'information exposant son intention de lancer une campagne qui inclura un engagement en faveur de modes de vie durables, de l'équité et de l'accès à des technologies énergétiques propres, à l'occasion du sommet de la conférence ministérielle sur l'énergie propre, qui se tiendra du 30 septembre au 4 octobre 2024 à Foz do Iguaçu, au Brésil. La note, qui figure dans le document 13312/24, a été distribuée aux délégations.
2. La Commission a l'intention de mener des négociations sur l'engagement susmentionné et de signer l'instrument au nom de l'Union européenne. Le calendrier indicatif pour la signature de l'instrument est le troisième trimestre de 2025, lors du sommet de la conférence ministérielle sur l'énergie propre de 2025. Cet engagement fournirait des lignes directrices sur la manière de promouvoir des modes de vie durables et l'équité dans le cadre de la transition vers une énergie propre.
3. Il est entendu que la Commission s'adressera de nouveau au Conseil à l'issue des négociations afin de solliciter son autorisation pour signer l'instrument au nom de l'Union.

4. Le 17 septembre 2024, le groupe "Questions sociales" a examiné la note d'information de la Commission et a reçu de celle-ci de plus amples informations sur l'instrument envisagé. Aucune objection n'a été soulevée par les délégations concernant l'approche proposée par la Commission.
 5. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à recommander au Conseil d'autoriser la Commission à négocier, au nom de l'Union européenne, l'engagement en faveur de modes de vie durables, de l'équité et de l'accès à des technologies énergétiques propres.
-